



ASSOCIATION FAMILIALE
D'AMBILLOU

20 rue Principale 37340 AMBILLOU

02 47 55 91 22 alsh.ambillou@gmail.com

ambimomes.online.fr

AVENANT n°1

REGLEMENT INTERIEUR 2023



ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS
Ambillou
CC Touraine Ouest Val de Loire



Les élus de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire a voté une modification de la tarification pour les temps périscolaires (mercredis) et extrascolaires (vacances). Pour information, les derniers tarifs votés étaient applicables depuis 2018.

L'Association Familiale d'Ambillou étant sous contrat avec la CC Touraine Ouest Val de Loire, ces nouveaux tarifs (votés en assemblée générale du 24/05/2023) sont donc applicables au sein de l'accueil de loisirs « Ambimômes », **dès le 1^{er} octobre 2023.**

ARTICLE UNIQUE - TARIFICATION

Mode de calcul de votre prix de journée (pour les familles affiliées à la CAF) :

Mercredis et Vacances				
Quotient familial compris entre...		Taux d'effort	Tarifs	
			Minimum - Maximum	
0	830	0,080%	0.30€ de l'heure 3.30€ par jour	0.66€ de l'heure 7.30€ par jour
831	970	0,103%	0.86€ de l'heure 9.42€ par jour	1.00€ de l'heure 10.99€ par jour
971	1100	0.106%	1.03€ de l'heure 11.32€ par jour	1.17€ de l'heure 12.83€ par jour
1101	1300	0.107%	1.18€ de l'heure 12.96€ par jour	1.39€ de l'heure 15.30€ par jour
1301	1500	0.108%	1.41€ de l'heure 15.46€ par jour	1.62€ de l'heure 17.82€ par jour
1501	et plus	0.109%	1.64€ de l'heure 18.04€ par jour	

Mode de calcul de votre prix de journée (pour les familles affiliées à la MSA) :

Mercredis et Vacances				
Quotient familial compris entre...		Taux d'effort	Tarifs	
			Minimum - Maximum	
0	1501 et plus	0.131%	0.46€ de l'heure 5.06€ par jour	1.64€ de l'heure 18.04€ par jour

Les familles ne résidant pas ou ne travaillant pas sur le territoire de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire se verront appliquer une majoration de 30% du prix de journée par enfant (soit au maximum 5.41€ par jour et par enfant). Cette majoration sera également appliquée pour les séjours accessoires.

A nous retourner

ASSOCIATION FAMILIALE D'AMBILLOU

ACCUEIL DE LOISIRS "AMBIMOMES"

**AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR 2023
AVEC MISE EN APPLICATION AU 01/10/2023**

Je/Nous, soussigné(e)/ons,

Madame/Monsieur^(*) en qualité de Mère/Père/Tuteur^(*),

Madame/Monsieur^(*) en qualité de Mère/Père/Tuteur^(*),

- ✓ certifie/certifions être le/la/les responsable(s) légal(e)/légaux de(s) l'enfant(s) :
- ✓ certifie/certifions avoir reçu un exemplaire de l'avenant au règlement intérieur 2023,
- ✓ certifie/certifions avoir pris connaissance de l'avenant au règlement intérieur 2023, applicable au 01/10/2023 de l'Association Familiale d'Ambillou et de l'Accueil de Loisirs "Ambimômes" et m'engage/nous engageons à le respecter.

Fait à, le/...../2023

Signature de la Mère/du Père/du Tuteur^(*) :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de la Mère/du Père/du Tuteur^(*) :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

^(*) Barrer la mention inutile